



GUIDE DE TELEDECLARATION DE LA LISTE NOMINATIVE ET DE LA MASSE SALARIALE

Version V2.3.2- Janvier 2019

1 MOT DE PASSE ET IDENTIFIANT

Pour vous connecter, munissez-vous de votre mot de passe et de votre identifiant, que vous avez reçu par courrier.

2 VALIDER VOTRE ADRESSE MAIL

A la connexion, le portail vous demande de confirmer ou modifier votre adresse mail.

Email

Veuillez saisir ou corriger si nécessaire, votre adresse courriel

Veuillez confirmer votre adresse courriel

OK Annuler

Cette adresse courriel est utilisée pour vous envoyer les documents générés par DINAWEB.

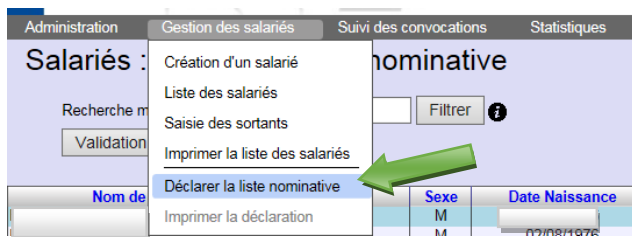


Veillez à avoir PDF.

3 GESTION DES SALAIRES

Dans le menu **gestion des salariés**, allez sur **déclarer la liste nominative**.

Vérifiez la liste nominative, la compléter et/ou la corriger si besoin.



Administration Gestion des salariés Suivi des convocations Statistiques Télédéclaration Documents Déconnexion

Salariés : Déclarer la liste nominative

Recherche multi critère : Filtrer ⓘ

Validation de la liste nominative

Nom de naissance	Prénom (Nom)	Sexe	Date Naissance	Emploi	Contrat	Code PCS ESE	Début Poste	Catégorie
...	...	M	...	C	CDD	634a	04/09/2017	SIG
...	...	M	...	C	CDD	624e	23/05/2016	SIG
...	...	F	...	S	CDD	624e	01/10/2000	SIG
...	...	M	...	M	CDD	624e	01/05/2016	SIG
...	...	M	...	M	CDD	624e	01/07/2017	SIG

5 postes SIG - 5 salariés

Page 1

Double cliquez sur la ligne pour compléter les informations de votre salarié.

Au moins une case "exposition" doit être cochée.
Cocher "Pas d'exposition à déclarer" si le salarié n'a pas d'exposition.

OK

Modification salarié

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de Naissance :

Né(e) le :

à (Commune ou Pays) :

Code PCS ESE :

Si le salarié a changé d'emploi, cochez ici : ☐

Emploi Occupé :

Si le salarié a changé de contrat, cochez ici : ☐

Contrat :

Surveillance :

Si le salarié est parti, cliquez sur le bouton :

Téléphone professionnel :

Email professionnel :

Risques du salarié : ☐ Pas d'exposition à déclarer

☐ SIG

☐ Agents biologiques Groupe 2

☐ SIA

☐ Femmes enceintes

☐ Travail de nuit > 270h/an

☐ Travailleurs - 18 ans

☐ Travailleurs handicapés

☐ SIG

☐ Agent biologique Gr 3

☐ Agent biologique Gr 4

☐ Amiante (fibre)

☐ Autorisation de conduite

☐ Autres motifs SIR

☐ composé chimique carcinogène

☐ composé chimique mutagène

☐ composé chimique reprotoxique

☐ Habitation électrique

☐ Jeunes de - de 18 ans affectés à des travaux dangereux

☐ Manutention manuelle > 55 kg

☐ plomb

☐ pression supérieure à la pression atmosphérique

☐ rayonnement ionisant

☐ Risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages

OK

Renseignez
les risques

Renseignez
les zones
en rouge

Une fois les informations
renseignées, cliquez sur
OK



Une fois la liste
nominative validée, elle ne
peut plus être modifiée

Cliquez sur **validation de la liste nominative**.

Administration Gestion des salariés Suivi des convocations Statistiques Télédéclaration Documents Déconnexion

Salariés : Déclarer la liste nominative

Recherche multi critère :

Nom de naissance	Prénom (Nom)	Sexe	Date Naissance	Emploi	Contrat	Code PCS ESE	Début Poste	Catégorie
------------------	--------------	------	----------------	--------	---------	--------------	-------------	-----------

Vérification

Avez-vous pris en compte toutes les arrivées et départs de salariés ?

Vérification

Vous allez déclarer la liste nominative pour l'année 2019
Les effectifs sont répartis en 2 SIA, 25 SIG, 1 SIR.

SIA: 2
SIG: 25
SIR: 1
Total: 28

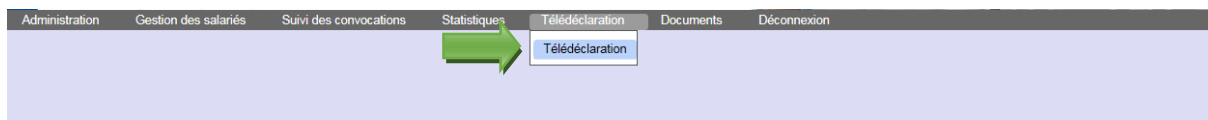
La déclaration de la liste nominative a été effectuée avec succès.

Vérifiez vos
informations

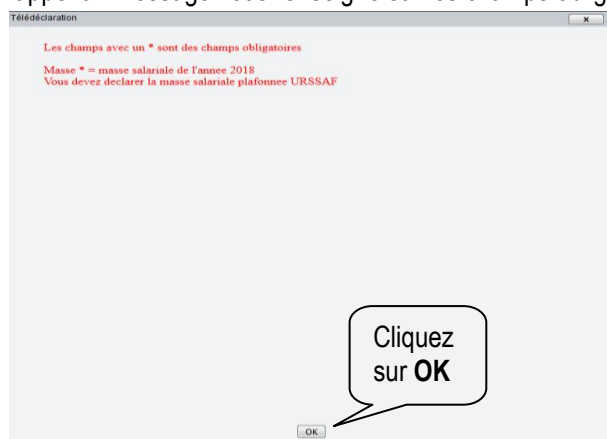
Vous recevrez par mail votre déclaration des effectifs.

4 DECLARATION DE LA MASSE SALARIALE

Dans le menu **Téledéclaration**. Cliquez sur **téledéclaration**.



*Pour rappel un message vous renseigne sur les champs obligatoires.

The form is titled 'TÉLÉDECLARATION DES COTISATIONS'. It includes fields for 'Entreprise', 'Email *', 'Période' (set to 2019), and 'Année' (set to 2019). There is a checkbox 'Pas de masse salariale ou d'effectif à déclarer'. Below this, there are input fields for 'Masse salariale *' (with a red box around it), 'Effectif *', and a calculation area for 'DROITS DE 10 A 20'. At the bottom, there is a checkbox 'J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur' and buttons for 'Précédent', 'Suivant', and 'Annuler'. A green arrow points to the 'Masse salariale *' field.

1) Saisissez la **Masse salariale** annuelle plafonnée **N-1**

2) N'oubliez pas de cocher la case « **j'ai lu et j'accepte le règlement intérieur** »
Le règlement intérieur est consultable en cliquant sur la phrase

3) Une fois la **Masse salariale** saisie, un calcul automatique s'effectue, vous n'avez rien d'autre à saisir, **cliquez sur suivant**

TÉLÉDECLARATION DES COTISATIONS

Entreprise Année 2019

Email Période 2019 [Aide](#)

☐ Pas de masse salariale ou d'effectif à déclarer

Masse salariale*	50000	X	0,40 %	=	200,00 €	HT
Effectif*	2	X	113,00 €	=	226,00 €	HT

DROITS DE 1 A 2 1 X 10,00 € = 10,00 € HT

Echéance 28/02/2019

Mode Règlement **Virement** Veuillez choisir un mode de règlement.

Total HT pour la période 210,00 € HT

TVA 20,00 % 42,00 €

Total TTC pour la période 252,00 € TTC

Montant 1er règlement 126,00 € TTC

[Calculer](#)

Le montant à régler est le prix par masse salariale.
Il est compris entre le prix plancher et le prix plafond par effectif

☒ J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur

[Précédent](#) [Suivant](#)

Pour le mode de règlement **cliquez sur virement.**

Cliquez sur suivant

TÉLÉDECLARATION DES COTISATIONS

Entreprise Année 2019

Email Période 2019 [Aide](#)

☐ Pas de masse salariale ou d'effectif à déclarer

Masse salariale*	15000	X	0,40 %	=	60,00 €	HT
Effectif*	1	X	68,50 €	=	68,50 €	HT

DROITS DE 1 A 2 1 X 10,00 € = 10,00 € HT

Echéance 28/02/2019

Mode Règlement **Virement**

Total HT pour la période 78,50 € HT

TVA 20,00 % 15,70 €

Total TTC pour la période 94,20 € TTC

Montant 1er règlement 47,10 € TTC

[Calculer](#)

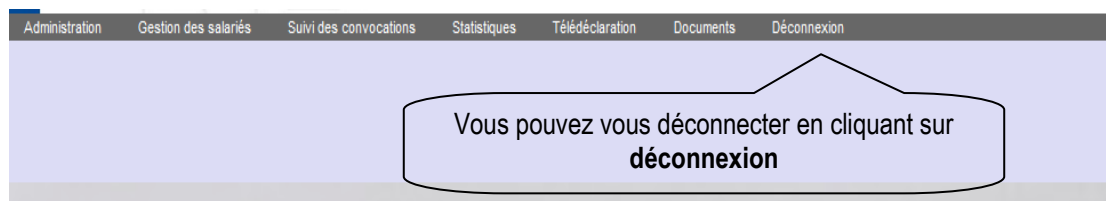
Vous avez déclaré les informations suivantes :
 Masse salariale : 15 000
 Effectif global : 1
 Email :
 Modalités du règlement :
 Mode de paiement : STSA
 Echéance : 28/02/2019
 Montant : 47,10 €

☒ J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur

[Précédent](#) [Terminer](#) [Annuler](#)

Vérifiez les informations récapitulatives dans le cadre

Si les informations sont correctes vous pouvez valider avec le bouton **"Terminer"** sinon **cliquez sur précédent**.
Vous recevrez par mail votre bordereau déclaratif de cotisation.



Vous pouvez procéder dès à présent et avant le 28 février 2019 au règlement de la 1^{ère} échéance. Votre facture vous sera transmise par mail.

Une deuxième facture vous sera transmise en juin pour le paiement du solde.